

ARTIBIOSE+



DEFINITION

ARTIBIOSE+ est une solution fongicide et algicide destinée au traitement à titre préventif ou curatif des murs et plafonds intérieurs, façades ou toitures contre les attaques microbiologiques (moisissures, mousses, lichens, algues rouges ou noires).

ARTIBIOSE+ peut être employé seul sur support devant rester nu ou en association avec les peintures ARTILIN résistantes aux micro-organismes.

PROPRIETES

- **Détruit les micro-organismes en profondeur, là où les nettoyages mécaniques et à base de détergents sont inopérants et retarde leur réapparition.**
- Peut être recouverte directement sans rinçage avec les peintures ARTILIN résistantes aux micro-organismes conformes à la norme AFNOR NF X41520.
- **Bénéficie du Label Vert Laboratoire EXCELL®** : ne contient aucun composé volatil organochloré susceptible de détériorer le goût du vin.
- Non agressif pour le zinc.

SUPPORTS

Enduits de ciment et dérivés, maçonnerie (crépis, pierre, brique ...), tuiles, ancienne peinture mate adhérente, plâtre et dérivés.

DONNEES TECHNIQUES

Composition

Solution aqueuse d'agents biocides : fongicides, bactéricides et algicides.

Masse volumique

1.0 kg/l

Point éclair

Non inflammable.

Aspect en pot

Jaune translucide.

Aspect

Incolore.

Séchage à 20°C

Recouvrable : 12 h.

Rendement

3 à 6 m²/l selon la porosité et le relief du support.

Dilution

Prêt à l'emploi.

MISE EN ŒUVRE

Préparation des supports

Eliminer au jet haute pression ou par brossage obligatoirement humide les surépaisseurs de moisissures, mousses, lichens, algues noires ou rouges et tout autre pollution atmosphérique susceptible de faire barrière au traitement à cœur par la solution **ARTIBIOSE+**.

Conditions d'application

ARTIBIOSE+ s'applique à l'éponge, à la brosse ou au pulvérisateur à saturation.

Ventiler pendant et après l'application. Laisser agir. **Ne pas rincer.**

Les micro-organismes sont détruits en quelques heures puis se décomposent. Ils disparaissent ensuite progressivement sous l'action des intempéries (pluie, vent).

Le processus peut prendre quelques semaines à quelques mois selon la nature des micro-organismes et le niveau d'encrassement.

Ne pas appliquer sur supports saturés d'eau ou sur des supports dont la température est <+5°C et >+35°C.

Dans le cas d'un traitement avant mise en peinture, laisser agir minimum 12 h puis appliquer ensuite 2 couches de peinture résistante aux moisissures **ARTILIN** pour bénéficier d'une protection maximum.

Nettoyage du matériel

Nettoyer à l'eau immédiatement après usage.

STOCKAGE

2 ans à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENT

Carton de 12 bouteilles plastiques de 1 L.

Carton de 4 jerricans plastiques de 5 L.

Jerrican plastique de 20 L.

HYGIENE ET SECURITE

Utiliser les biocides avec précaution.

Irritant. Contient du 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Eviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.

Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

FDS consultable sur notre site internet www.artilin.fr ou sur www.quickfds.com.

REMARQUE :

Les conditions d'utilisation de nos produits ne nous étant pas connues, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de désaccord avec les indications figurant ci-dessus, celles-ci étant basées sur les résultats des tests effectués en laboratoire.



LA PEINTURE INTELLIGENTE

B.P. 12 - 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ
Tél : 05.53.87.51.65. - Fax : 05.53.676.676
E-mail : artilin@artilin.fr



ZONE VERTE EXCELL

ATTESTATION N° 2009-07-017-02 décernée à la solution fongicide et algicide, identifiée et transmise sous l'entière responsabilité du client.



ARTIBIOSE +

ARTILIN S.A. 47450 Colayrac Saint-Cirq

Utilisation principale : Traitement préventif ou curatif des murs et plafonds intérieurs, façades ou toitures

L'échantillon de matériau décrit précédemment a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspects, pouvant perturber la qualité d'environnements dits sensibles. Les essais réalisés selon nos protocoles analytiques et en respectant les conditions de mise en œuvre du matériau n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives. Ainsi, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité de produits entreposés dans les ambiances sensibles est assurée. L'efficacité technologique du produit n'est pas testée. Cette attestation ne s'applique qu'à la conception du matériau et au dossier descriptif en résultant.

Réserve d'usage : Contact indirect. Ventiler pendant et après application. A utiliser avec toutes les précautions d'usage en raison de la présence d'octyl-isothiazolone.

Date d'effet : 04/09/2009

Le responsable de l'évaluation

J. Escoubert

Date d'échéance : 04/09/2011

La direction

A. Escoubert

